

Engins de chantier

Modalités d'inscription et délais d'accès :

Présentiel - Synchron

Session existantes : Pré-Inscription possible jusqu'à 4 semaines avant la formation

Création de session : sur "demande de devis" selon disponibilités.

Objectifs

Conduire un engin de chantier en sécurité

Public Visé

Toute personne, expérimentée ou débutante, âgée de plus de 18 ans, amenée à conduire des engins de chantier dans un cadre professionnel

Pré Requis

18 ans minimum

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Savoir effectuer les vérifications de l'engin et des équipements associés en prise de poste
Savoir circuler à vide, respect des règles de sécurité et de stabilité
Savoir circuler à charge, respect des règles de sécurité et de stabilité
Savoir interpréter la plaque et/ou l'abaque de charge et faire l'adéquation avec l'opération de manutention envisagée
Savoir monter et démonter les équipements interchangeable
Savoir charger une unité de transport
Effectuer une opération de déblai / remblai
Réaliser une tranchée
Positionner l'engin pour le chargement
Vider une benne
Compacter une plateforme ou une piste
Approcher un talus
Savoir charger et décharger un engin sur un porte engin
Savoir réaliser un forage
Positionne un tombereau pour le chargement et le déchargement
Maîtriser le changement de vitesse et le freinage d'un tombereau
Savoir réaliser l'élingage de la charge - Choix et méthodes d'élingage (accessoire treuil)
Savoir prendre, déplacer et déposer des charges (longues, lourdes et complexes) à un endroit précis et visible au moyen de fourche (options)
Savoir effectuer un gerbage de plusieurs charges en pile (accessoire Fourche)
Savoir charger/décharger un camion à partir du sol (accessoire Fourche)
Savoir manutentionner une charge spécifique (encombrante et/ou liquide) (accessoire Fourche ou/et Treuil)
Savoir prendre, déplacer et déposer la charge longue à un endroit précis et visible au moyen d'élingues (accessoire Treuil)
Savoir se positionner à un endroit précis en hauteur (accessoire Nacelle)

Parcours pédagogique

Module théorique :
Connaissance des bases du code de la route pour les engins de chantier
Voir ou revoir la signalisation routière
Appréhender les modalités liées aux manœuvres particulières des engins
Actualiser ses connaissances concernant les équipements réglementaires et les règles particulières de circulation concernant ces engins
Sensibilisation aux devoirs et aux responsabilités des conducteurs d'engins
Sensibilisation aux risques spécifiques liés aux travaux de manutention et ou de terrassement
S'informer sur les responsabilités et pénalités encourues
Mieux comprendre la technologie des véhicules utilisés sur les chantiers
Visualiser les différents organes des engins et véhicules concernés
Appréhender les conditions de préparation à la mise en route
Précaution lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour intervention d'entretien)
Sensibilisation aux méthodes d'élingage
Module pratique:
Sensibilisation aux risques rencontrés lors de la conduite du chariot télescopique : comment les prévenir
Panorama des différents risques et des moyens de prévention adéquats :
Risques mécaniques
Risques électriques
Risques chimiques
Risques physiques pouvant être causés lors de la manipulation de l'engin
Risques d'incendie, d'explosion, de production d'hydrogène lors de la charge des batteries
Reconnaître et limiter les risques spécifiques lors de l'opération de levage, d'élingage, de terrassement, d'excavation ou de forage
Assimiler les règles de conduite des engins de manutention tout-terrain
Connaître et respecter les règles générales de sécurité (communes à toutes les catégories d'engins) :
Pour le conducteur lui-même et pour les tiers
La gestuelle de commandement de manœuvre
Appliquer les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie
Réalisation de la prise et de la fin de poste du ou des engins
Module pratique:

ALPHA FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82420244342

Savoir déplacer la nacelle le long d'une surface (accessoire Nacelle)
Etre capable de comprendre et de mettre en application des gestes de commandement
Savoir Effectuer une opération de fin de poste – maintenance

En fonction de la catégorie visée, le contenu de la formation pratique sera adaptée selon l'engin, les compétences et les moyens mis à disposition par le client.

Méthodes pédagogiques

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Utilisation des équipements de protection individuels nécessaires
- Formation théorique et pratique sur la ou les catégorie(s) d'engin(s) visé(es) Liste du matériel nécessaire à la formation
 - Les fiches de contrôle pour les engins
 - La notice d'utilisation rédigée en français
 - L'attestation de conformité marquage « CE » et le carnet d'entretien des engins utilisés pour le test
 - Un terrain d'au moins 1000m² permettant l'évolution des engins requis
 - Un engin en parfait état de conformité de la catégorie à réaliser
 - Un camion benne ou un gabarit
 - charges en adéquation avec les engins utilisés

Méthodes et modalités d'évaluation

En ACCES :

Evaluation théorique

Evaluation pratique en continu, validations des compétences au fur et à mesure de la formation. Les compétences acquises, non acquises et non

évaluées seront indiquées via l'attestation de fin de formation.

En CACES :

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite de pont roulant sont réalisées en fin de formation conformément à la

Recommandation

R482 de la CNAMTS, en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à

la Conduite En Sécurité (CACES®).

La délivrance du CACES permet à l'employeur de délivrer une

autorisation de conduite au salarié, sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Selon la Recommandation R482, le renouvellement du CACES® est obligatoire avec une périodicité de 10 ans.

La satisfaction globale des stagiaires est évaluée en fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Accès aux personnes en situation de handicap : centre accessible selon les normes ERP, nos services sont à l'écoute de toutes situations de handicap.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

Durée

En fonction des catégories visées et du niveau des stagiaires, de 1 à 5 jours

Effectif

1- 6 personnes maximum



Contactez-nous !

QUALITE PREVHGROUP

Mail : qualite@prevh-group.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040

B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 7041

C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 7044

D : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - RS 7047

F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 7049

G : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins - RS 7023

